



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E111996

VALABLE JUSQU'AU 21/04/2024

ÉDITÉ LE 27/04/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 05/01/2000

Forme juridique : ART

Capital : 0

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM

Siret : 428 782 080 00025

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés : 6106774

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 137080023 R 002

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 137080023 R 002

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2022

Raison sociale : BISSON REMI

6 ROUTE DU VIADUC
LA GRANDE VALLEE
37110 VILLEDOMER

Téléphone : 02 47 56 11 92

Fax :

Portable :

Site Internet :

E-mail : nathaliebisson@yahoo.fr

Responsabilité légale :

BISSON REMI ARTISAN / BISSON NATHALIE CONJOINT COLLABORATEUR

Effectif moyen : 2

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	04/06/2021
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Chauffagiste)	06/04/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	04/06/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	04/06/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE D'ORLEANS
959, RUE DE LA BERGERESSE
CS 70606
45166 OLIVET CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.